



AimPact

START-UP POLITIQUE ET CITOYENNE À IMPACT AU SERVICE
DE L'ACTION PUBLIQUE

Mai 2021



L'impact, une nécessité au XXI^e siècle

www.aimpact.tech



AimPact

START-UP POLITIQUE ET CITOYENNE À IMPACT AU SERVICE
DE L'ACTION PUBLIQUE

AimPact est une start-up politique et citoyenne à impact au service de l'action publique.

À travers des recommandations concrètes obtenues des citoyens mobilisés, validées par des comités de recherche de haute valeur ajoutée, AimPact permet aux décideurs publics de remédier aux carences de la démocratie et aux décideurs privés, de résoudre leurs difficultés organisationnelles.

AimPact agit ainsi comme véritable laboratoire d'innovations publiques et se veut un lieu collaboratif de résolution de problèmes de politique publique. La start-up mobilise un large écosystème d'acteurs issus du secteur public et privé, ou encore de la société civile, et les encourage à collaborer pour aborder des questions politiques complexes en lien avec les enjeux du bien commun en vue de pouvoir proposer des solutions transformatrices concrètes.

Pour plus d'informations, veuillez consulter : www.aimpact.tech

L'impact, une nécessité au XXI^e siècle

**Note rédigée par Léo
GASTALDI, conseiller spécial
auprès du Président du Cercle
Orion**



Table des matières

Introduction	5
I/ L'impact : une notion d'essence anticonformiste	8
1. Vouloir de l'impact, c'est vouloir le changement	8
A. <i>L'impact, le changement par rapport à une situation établie</i>	8
B. <i>Les conséquences du changement de l'ordre établi</i>	8
2. L'impact latent, précurseur de l'impact palpable	10
A. <i>L'impact latent crée les conditions d'un impact idéologique fondamental</i>	10
B. <i>L'impact idéologique, précurseur de l'impact palpable</i>	11
.....	11
II/ L'impact : une notion protéiforme qui concerne individus, personne privée, personne morale, personne publique	12
.....	12
1. L'impact, une responsabilité individuelle autant que collective	12
A. <i>A l'échelle individuelle, l'impact est une clé de la réussite</i>	12
B. <i>Les élections : l'outil politique principal de notre démocratie pour un impact important</i>	13
C. <i>L'impact des personnes privées : une prise de pouvoir sur l'impact des personnes publiques</i>	13
2. Le mariage : une élévation ou une diminution de l'impact ?	14
A. <i>Le multilatéralisme : un meilleur impact pour les forts, une dilution de l'impact pour les faibles</i>	14
B. <i>La souveraineté : un célibat à dose proportionnée</i>	15
.....	16
III/ Avoir de l'impact au XXIème siècle : s'extraire d'un quotidien inaudible	17
.....	17
1. Les réseaux sociaux, un amplificateur d'impacts réels ou factices	17
A. <i>Les réseaux sociaux amplifient l'impact</i>	17
B. <i>Les réseaux sociaux créent l'impact : la crainte de la société du buzz permanent</i>	17
2. Une société de l'impact permanent : la nécessité de réfléchir à un impact durable	18
A. <i>L'impact audible et pérenne doit se fonder l'innovation et l'intérêt social et environnemental</i>	18
B. <i>L'impact politique : changer de paradigme pour avoir de l'impact</i>	19
.....	20
Conclusion	21
.....	22
Contact	22

Introduction

Est-on impactant lorsque l'on se pavane chaque jour sur le plateau de Pascal Praud pour donner son avis sur des sujets d'actualité d'ampleur dont on ne maîtrise rien ? Est-on impactant lorsque l'on débat au second tour de l'élection présidentielle dans l'impréparation la plus totale ? Est-on franchement impactant lorsque l'on décide, en tant que maire, de se grimer en rabat-joie en refusant d'installer un sapin de Noël, « arbre mort », sur la grande place de sa ville ? Et de traiter de facho les contestataires !

Pour disposer de son entrefilet dans la presse locale et ne jamais se faire réélire, il faut bien avouer que l'effet est réussi. Mais, l'impact doit-il se résumer à voir son nom défiler comme d'autres dans un journal plus ou moins lu ? L'impact n'est pas une visibilité médiatique, ni même un tweet ou un post sur des réseaux sociaux. Il n'est pas non plus un discours creux ou un discours de mode, bien-pensant sous tout rapport et n'apportant à son interlocuteur qu'un hochement de tête entendu. L'impact doit être pérenne, être destiné à changer son monde, et ne pas se noyer dans la nasse des informations quotidiennes.

L'impact, c'est donc le « fait pour un corps, un projectile, de venir en frapper un autre » selon le dictionnaire Larousse. Cette définition physique n'en est pas moins parlante : l'impact est un choc. Un choc a son point d'impact, son « ground zero ». Un choc produit des conséquences : c'est l'impact d'un élément matériel ou immatériel sur un autre. L'impact, c'est enfin une influence. Cette influence, latente, produit des effets, et, à mesure de son impact, va se cristalliser pour donner un choc, puis une conséquence. La notion que nous abordons est donc tout autant un moment qu'un processus.

L'impact est aujourd'hui une notion centrale. Le meilleur exemple que nous pouvons donner pour illustrer le caractère essentiel de la notion est la montée irrésistible des chaînes d'information en continu et les réseaux sociaux : l'impact d'une information est général, peu importe sa genèse, et se répand immédiatement sur tous les réseaux sociaux et les chaînes d'information. Une déclaration ou une information en chasse une autre, et la recherche d'impact est quotidienne. Regardons-nous des informations sans impact ? Définitivement pas. Nous recherchons cet impact car il nous sort de la lassitude de notre quotidien, il nous réveille du magma des centaines d'informations que nous digérons chaque jour. La course à l'impact est finalement similaire à la course à l'armement : seul le vainqueur survivra et sera pérenne.

Il convient dès lors de s'interroger sur la nature de l'impact que nous trouvons valide. L'impact n'est pas une « polémique Twitter » ou même une déclaration ministérielle sans poids qui ne changera le quotidien de personne. Le vrai impact est matériel, tangible et palpable : il crée des emplois, il génère de grandes découvertes, il permet d'améliorer les conditions de vie, d'améliorer la relation entre l'administration et les usagers etc. : la liste est longue, mais cette précision est nécessaire. L'impact réel est celui qui peut faire changer des mentalités, gagner des élections ou faire émerger des problématiques réelles : il n'est pas une polémique sur la communication d'Évian pendant le ramadan. Propager ce type d'impact revient à polluer le débat public de considérations inutiles et qui, en cherchant à créer la société de « l'impact/buzz » permanent, ne produit qu'une société agressive et en perte de

repères. Il interroge aussi la notion de puissance : plus puissant nous sommes, plus puissant est notre impact. A l'ère des GAFAM et des superstructures technocratiques, nos hommes politiques disposent-ils d'un pouvoir réel et effectif ou est-il franchement concurrencé par des personnes privées ? L'impact est donc également un rapport de force voire une lutte entre plusieurs agents de l'impact.

Se lancer dans une recherche d'impact ne peut donc être une finalité en soi. Sans fondement, elle ne serait qu'une vague notion marketing épuisable et d'ailleurs épuisée. Elle doit reposer sur une volonté de changement de l'ordre établi. Le changement est également une notion souvent galvaudée tant elle tend à se rapprocher du « progressisme ». Le changement comme l'impact ne peuvent souffrir de jugements moraux (pris comme des notions) car ils entreraient alors dans le champ politique. L'objet du travail effectué n'est donc pas de déterminer ce qui serait un impact positif ou négatif, mais bien de déterminer les prérequis à l'impact et ses conséquences, de différencier l'impact réel de l'impact factice, ou encore de l'impact matériel de l'impact immatériel.

« L'impact » aujourd'hui résonne comme une notion positive car le changement, corollaire moderne du « progrès », est vu comme éminemment bon. Cela signifierait donc que l'impact pourrait être universellement positif ou négatif. Or, il fluctue selon les époques et selon les intérêts individuels.

Soyons concrets : une loi légalisant l'avortement avait en son temps en France, un impact substantiel. Positif pour les uns, négatif pour les autres : l'impact, lui, est indéniable. C'est parce qu'une telle réforme impacte au plus haut point le pays qu'elle cristallise les passions d'un peuple et ses querelles les plus anciennes et enfouies.

L'impact a donc une conséquence : la passion. L'amour, la haine, le soutien et le rejet sont autant de sentiments et de gradation qui définissent l'impact. Toute personne normalement constituée ne fera que peu d'esclandres en voyant changer un élément de sa vie auquel il n'attache que peu d'importance. Augmentez les taxes sur l'essence pour la classe moyenne ou populaire rurale, et vous verrez sa contestation ; vous ne verrez que beaucoup moins celles des urbains. Ce raisonnement n'a pas été juste à toutes les périodes de l'Histoire, mais il le devient à mesure de l'individualisme grandissant de la société : nous nous indignons des décisions que lorsque ces dernières nous impactent personnellement. Les conséquences de l'impact (et donc l'impact en lui-même puisqu'il se définit par la conséquence qu'il entraîne) sont donc relatives, et il est essentiel de réfléchir aux personnes bénéficiaires et désavantagées de cet impact, ainsi que ceux capables de le contester et le remettre en question.

L'impact est donc une conséquence et peut ne pas être vu par tous. Mais il est important de rappeler que cette notion n'est pas réservée aux grands hommes qui changent le cours de l'Histoire. Sans verser dans la démagogie, la nouvelle recette d'un cuisinier aura un impact sur son entreprise ; la mise en place d'un nouveau mode de production aura pour conséquence une amélioration des rendements et du chiffre d'affaires ; la transgression d'un tabou pourra avoir pour conséquence son acceptation ; les choix de journalistes politiquement marqués auront pour conséquence une influence dans les pensées etc : la liste est longue. En résumé, les personnes privées, publiques, et morales, peuvent avoir un impact par leurs

décisions individuelles ou politiques.

Ainsi, l'impact peut être porté par tous, mais n'emportera pas nécessairement le même degré de conséquence. Il porte en son essence une notion anti conformiste en ce qu'il bouscule l'ordre établi. Il peut être latent, matériel, visible, invisible, mais concerne toute la société. Pour qu'un impact soit pérenne et durable et non pas éphémère, il est essentiel de « *disrupter* » les fondements même de l'ordre établi, et non pas de le faire réagir incessamment.

Autrement dit, comment est-il possible d'avoir un impact durable, qu'il soit économique social ou politique, dans une société en quête d'un sensationnalisme éphémère ?

L'impact est donc une notion anti conformiste en ce qu'elle bouscule l'ordre établi (I), qu'elle peut prendre un grand nombre de formes et concerne tous les individus à leur échelle (II). Pour être durable et pérenne, l'impact doit toutefois s'extraire des passions quotidiennes pour changer durablement le quotidien des impactés (III).

I/ L'impact : une notion d'essence anticonformiste

1. Vouloir de l'impact, c'est vouloir le changement

A. L'impact, le changement par rapport à une situation établie

« De tous les conformismes, le conformisme du non-conformisme est le plus hypocrite et le plus répandu aujourd'hui » selon le philosophe français Vladimir Jankélévitch. A titre liminaire, il est donc important d'affirmer que l'anticonformisme ne doit pas être une quête, auquel cas il devient une nouvelle forme de conformisme. Se déclarer contre les codes de la société en en prenant systématiquement le contrepied n'est, soit que du conformisme de son groupe social, soit une révolte adolescente qui, finalement, ne prend qu'en référentiel les codes sociétaux pour se construire dans son opposition (et donc vivre en fonction d'eux).

Ceci étant précisé, l'anticonformisme n'est donc ni « bien » ou « mal », il est un état de fait : lorsqu'une opinion minoritaire (du système médiatique par exemple) s'exprime, elle est anticonformiste puisqu'elle n'est pas conforme à la norme du moment. L'anticonformisme fluctue donc selon les époques. Pour être concret et reprendre l'exemple des lois légalisant l'avortement, l'illustration est éclairante : quand il était conformiste d'être contre une telle loi en 1950, il est aujourd'hui conformiste d'y être favorable. Néanmoins, si une opinion doit avoir un impact, l'opinion anti-avortement aura bien plus d'impact médiatique qu'une opinion pour le maintien de l'ordre établi sur la question.¹

Le conformiste comme l'anticonformiste n'ont donc ni raison, ni tort. En effet, le fait de se déclarer anti conformiste est souvent jugé « valeureux » et, sur certains sujets, emporte d'ailleurs une certaine sympathie rebellocrate.

Néanmoins, le fait de changer la situation établie pour en établir une autre est anticonformiste et peut donc avoir un impact. Plus le changement est fort (et parfois, plus la transgression est forte) et plus l'impact sera important et durable. Pour avoir de l'impact, il faut donc analyser l'état de son marché, secteur, vie, électorat, société, et proposer un point de vue qui pourra radicalement changer ce qui existe. Se faisant, le créateur de l'impact s'expose à des conséquences qu'il ne doit pas négliger.

B. Les conséquences du changement de l'ordre établi

Bousculer l'ordre établi n'est pas chose aisée et il est essentiel de savoir encaisser les critiques, voire la haine. Lorsqu'Émile Zola publia « J'accuse », celui-ci fut condamné le 23 février 1898 pour diffamation et conquis par une grande partie de la France. Si un petit

¹ Pour éviter toute confusion, le Cercle Orion est évidemment favorable aux lois actuelles sur l'avortement

texte mal écrit dans un petit journal sur un petit sujet avait été publié, nul doute que ce texte, même sur l'affaire Dreyfus, ne se serait retrouvé dans les manuels d'Histoire tant la justesse de son écrit que l'importance du personnage et le moment de la publication créèrent de l'impact.

Aujourd'hui, la justice peut toujours tenter de brimer l'impact (qu'on jugera positif ou négatif) de certains propos. Les lois concernant la liberté d'expression sont nombreuses : la loi de 1972 créant le délit de provocation publique à la haine raciale, la loi Gayssot de 1990 sur le révisionnisme de la Shoah ou encore la loi récente sur les contenus haineux ont un même objectif : diminuer l'impact de certains propos. La justice constitue donc le premier et traditionnel censeur (nous laisserons le lecteur juge de l'opportunité de ces lois).

Le second est sans aucun doute la pression des réseaux sociaux. Lorsqu'un propos heurte (même lorsque ce dernier ne tombe pas sur le coup de la loi), les communautés, notamment sur Twitter, se mettent en action pour réprimer le locuteur et le conspuer. Des centaines d'exemples existent, et celui du professeur d'histoire Samuel Paty en est évidemment le plus tragique et le plus violent.

Un père de famille avait mis en ligne une vidéo contre ce professeur. Une vidéo qui contient de fausses informations, mais pas un appel direct à la violence ou au meurtre. Celle-ci fut notamment relayée par le compte Facebook Mosquée de Pantin, qui, fort de ses 95 000 abonnés, avait obtenu un nombre de commentaires importants, donnant une résonance locale à cette affaire. L'objectif : censurer et sanctionner le professeur.

Les médias, bien qu'ils ne puissent être majoritairement englobés dans une idéologie unique, se sont vu critiquer par une partie de la population pour leur côté supposément partisan. Critiques fondées ou non, les médias peuvent largement répandre l'impact d'une nouvelle : l'affaire Fillon fut celle où le traitement médiatique et ses rebonds fit autant de dégâts que l'affaire en elle-même. Par sa reprise constante sur les réseaux sociaux et les chaînes d'informations en continu, le candidat Fillon ne put plus faire campagne, même si la présomption d'innocence s'appliquait également à sa situation (et que d'autres affaires en d'autres époques ont pu bien moins perturber des campagnes présidentielles).

Ainsi, avoir de l'impact, c'est se préparer à résister à son onde de choc médiatique, judiciaire, sociale, voire communautaire : des groupes négativement visés par l'impact d'une décision peuvent se mobiliser pour faire entendre leur voix par des happenings, comme cela fut le cas pour la nomination de G. Darmanin au Ministère de l'Intérieur par des groupes féministes. Cela existe également sur les réseaux sociaux. Il faut donc préparer les conséquences de son impact et de ses ennemis pour préparer la riposte. Préparer son impact veut également signifier préparer le choc en lui-même : cela passe généralement par une préparation des esprits et par des chocs qui peuvent nous être, de prime abord, invisibles.

2. L'impact latent, précurseur de l'impact palpable

A. L'impact latent crée les conditions d'un impact idéologique fondamental

L'impact latent se définit comme l'impact impalpable, immatériel : dans notre vie quotidienne, aucun changement concret ne s'effectue, mais ce type d'impact est précurseur d'un changement encore plus grand. On pourrait par exemple affirmer assez simplement que ce sont les idées des Lumières qui ont favorisé les idées de la Révolution française : la séparation des pouvoirs, le contrat social etc sont autant d'éléments dont se sont saisis certains révolutionnaires pour renverser intellectuellement la monarchie. La doctrine libérale et le concept de méritocratie a également fondé la fin des privilèges. Derrière ce tableau, schématique historiquement, se cache une réalité certaine : le vainqueur de la bataille des idées sera le vainqueur de la bataille des urnes.

Prenons l'exemple d'Eric Zemmour et revenons en 2006, lors de son arrivée dans l'émission de Laurent Ruquier « On n'est pas couché ». Un Premier Ministre de gauche aurait-il pu parler « d'apartheid ethnique » comme le fit Manuel Valls sans déclencher des procès en racisme (bien que de nombreuses polémiques se firent ressentir) ? Le Ministre de l'Intérieur Gérard Darmanin aurait-il pu parler « d'ensauvagement » ? Les critiques existent toujours et les procès en « racisme » ou en « lepénisation des esprits » également. Néanmoins, ces propos sont désormais tenus par des personnalités de gauche et du centre ou du centre droit.

Cela est devenu possible car ce qui était considéré comme inaudible est désormais devenu « audible ». La « fenêtre d'Overton » est concept issu des sciences politiques : il s'agit d'une fenêtre de discours acceptables par l'opinion publique dans une société. Pour élargir cette fenêtre, il est essentiel d'énoncer des idées vues comme extrêmes par l'opinion publique pour les lui faire considérer comme acceptables dans le débat d'idées d'abord, puis comme politiques publiques ensuite.

Mais revenons-en au polémiste Éric Zemmour : l'impact latent, c'est faire le choix de placer Eric Zemmour en tête d'affiche d'une émission sur CNews à 19h tous les jours de semaine. C'est de se faire inviter, par le Rassemblement national, par Laurent Wauquiez qui lui dit qu'il sera « toujours le bienvenu » chez Les Républicains. En 15 ans, ses idées ont infusé.

Une chaîne comme CNews, avec une ligne idéologique de droite réactionnaire (au sens propre du terme), n'aurait jamais vu le jour dans les années 2010, avec les discours et polémiques qui s'y tiennent quotidiennement. A Eric Zemmour, seul polémiste de droite dure, s'ajoute désormais Elisabeth Levy, Charlotte d'Ornélas, Yvan Rioufol, Pascal Praud dans une certaine mesure etc : le père Zemmour a enfanté une génération de polémistes visibles sur l'espace médiatique, de son courant politique. Son succès populaire est indéniable tant ses livres se vendent (le Suicide français cumule plus de 500 000 ventes). On parle même d'une candidature pour la prochaine campagne présidentielle.

B. *L'impact idéologique, précurseur de l'impact palpable*

Voilà pourquoi nous filerons la « métaphore Zemmour ». Par un discours autant fourni que contestable, il a su imposer les thèmes du « grand remplacement », de la « préférence nationale », du lien entre « délinquance et immigration » ou encore de l'antiféminisme moderne comme des thèmes récurrents des débats politiques, sur CNews tous les soirs ou ailleurs. Il est loin le temps où François Hollande, durant le débat présidentiel de 2012, reprochait à Nicolas Sarkozy son simple lien entre « immigration et religion musulmane ». Désormais, les propos sont plus durs, les propositions sont plus chocs (« renvoyer chez eux tous les mineurs isolés », disait E. Zemmour un soir sur le plateau de Face à l'Info) et le débat s'ouvre dans la classe politique sur ces thèmes et l'opportunité des mesures à prendre.

L'impact latent, celui de choisir un personnage polémique comme Eric Zemmour, s'est donc fait sentir via un impact idéologique. La dernière étape reste de transformer cet impact latent et idéologique en impact matériel. Car jusqu'ici, aucune des propositions du polémiste n'est finalement appliqué, de la droite sarkozyste de 2007 à la gauche républicaine de l'ex Premier Ministre Manuel Valls, en passant par le néomacroniste Gérald Darmanin. On prête à Eric Zemmour des velléités présidentielles. Il serait crédité de 13% d'intention de vote. Un score faible, mais pas plus faible que celui d'E. Macron au printemps 2016. Sa candidature reste néanmoins très clivante.

En prenant toutefois un peu de recul, l'impact des idées et de la voix d'Eric Zemmour ont toutefois permis de dédramatiser la candidature qui se rapproche le plus de ses idées : Marine Le Pen. Crédité aujourd'hui de 46% d'intention de votes au second tour face à Emmanuel Macron, soit un score très haut un an avant la campagne présidentielle, elle peut être l'impact électoral de la stratégie d'Eric Zemmour.

Le schéma est donc assez simple : créer un impact latent par des personnalités véhiculant un message politique clair et orienté ; attendre l'impact idéologique sur les mentalités et le débat public ; recueillir les fruits de ce travail intellectuel par les échéances électorales pour ainsi disposer de l'impact suprême : l'impact matériel.

L'impact latent et idéologique ne sont donc pas à mépriser tant ils préfigurent l'impact électoral et donc l'impact palpable et matériel. Il peut être donc nécessaire de préparer les esprits au changement, à l'impact matériel. Cette préparation des esprits peut être longue, mais elle constitue une étape intellectuelle, voire pédagogique, essentielle pour réaliser l'impact souhaité. Cet impact peut s'imaginer à toutes les échelles et par tous : personnes privées, personnes publiques, économiques politiques ou tout simplement dans son cercle relationnel, chacun peut avoir de l'impact.

II/ L'impact : une notion protéiforme qui concerne individus, personne privée, personne morale, personne publique

1. L'impact, une responsabilité individuelle autant que collective

A. A l'échelle individuelle, l'impact est une clé de la réussite

Nous avons observé que l'impact signifie un changement de l'ordre économique, social, idéologique ou politique de l'ordre établi. Il est néanmoins essentiel de préciser que l'impact peut être naturellement cherché et obtenu par tous à chaque instant de sa vie. L'éducation de son enfant est finalement la recherche d'impact la plus quotidienne, habituelle et légitime : la transmission de valeurs, savoirs ou règles passent par l'impact. La pédagogie cherche naturellement le meilleur moyen d'avoir de l'impact pour apprendre. Le jeu, l'envie ou la punition constituent autant de manières d'avoir de l'impact sur son enfant.

Dans le monde du travail, la notion d'impact est aujourd'hui recherchée partout car elle est un moyen de se démarquer. Elle peut être corrélée à une forme concurrence monopolistique : le premier qui aura de l'impact disposera d'une avance sur son concurrent, deviendra plus visible et donc accapatera plus de parts de marché. La recherche d'impact est donc par essence positive.

Corollaire du marché du travail, le secteur technologique et de la R&D est celui qui dispose du plus grand pouvoir impactant : l'invention des vaccins à ARN messagers permet de créer des vaccins en un temps record ; la découverte de la machine à vapeur a donné la seconde Révolution industrielle, la découverte du nucléaire un bouleversement du secteur de l'énergie (et des relations géopolitiques voire des guerres) : en somme, les scientifiques ont un impact déterminant sur le monde.

Les artistes le sont tout autant : nous parlions de la plume de Zola avec « J'accuse », mais que dire de celle de Victor Hugo dans le « Dernier jour d'un condamné », plaidoyer contre la peine de mort, ou encore de l'œuvre de De Vinci et de Michelange pour l'art et la Renaissance ? L'impact de Jules César ou Napoléon dans les guerres militaires est également reconnu. L'impact peut donc toucher toutes les strates de la société.

Il peut également toucher toutes les personnes. Nous le disions plus haut avec l'éducation, mais, toujours sans verser dans la démagogie, chercher l'impact dans sa vie quotidienne équivaut à chercher l'évolution positive de son enfant, business, relation amoureuse etc.

L'individu qui ne dispose pas d'impact dans son quotidien est finalement condamné à

subir l'impact de la société sur sa vie et sera alors un individu qui suivra les modes et les tendances, sans impact personnel et personnalité propre sur toutes ces considérations. D'un point de vue collectif toutefois, le vote, comme outil politique, semble être le principal outil d'impact souverain pour une population.

B. Les élections : l'outil politique principal de notre démocratie pour un impact important

Il appartient donc à chacun d'identifier les potentiels vecteurs d'impact dont il peut disposer dans sa vie quotidienne pour la transformer. Néanmoins, le principal outil pour avoir de l'impact au niveau sociétal reste évidemment l'élection.

On oppose ou fait se compléter les concepts de démocratie représentative et participative. La démocratie participative n'a toutefois pas de poids réel : elle ne détient ni pouvoir exécutif, ni pouvoir législatif. Elle peut influencer sur la décision du décideur qui détient ces pouvoirs, mais cela est bien souvent insuffisant : la Convention citoyenne pour le Climat a vu ses propositions les plus impactantes refusées par E. Macron, seul décisionnaire légitime de l'impact que peut avoir cette forme de démocratie participative sur notre Etat de droit.

L'élection présidentielle, en France, reste donc le moment cristallisant l'impact le plus important pour les 5 ans à venir. Les français boudent d'ailleurs toutes les élections sauf celle-ci, car elle est celle où l'impact est le plus visible, et où le destin d'un pays peut se jouer. La notion de pouvoir est donc corrélée à la notion d'impact. Si le pouvoir est concentré et rendu visible autour d'une personne ou d'un organe, le peuple trouvera immédiatement un intérêt à l'élection. Dans le cas contraire, il s'en détournera. Les élections municipales récentes sont la preuve de cette désaffection : la décentralisation et le millefeuille territorial, avec l'agencement difficilement compréhensible des compétences municipales, d'agglomération, des communautés de communes etc. diluent le pouvoir et rendent le maire moins puissant qu'auparavant. Son pouvoir d'impact étant diminué, l'intérêt à l'élire l'est tout autant.

L'élection permet donc d'avoir l'impact le plus important sur la société (mais pas le seul) : voilà pourquoi des centaines de millions de dollars sont déversés dans les campagnes présidentielles américaines, et que ces moments cristallisent l'actualité et les tensions. L'impact le plus important sur nos vies se joue tous les cinq ans.

C. L'impact des personnes privées : une prise de pouvoir sur l'impact des personnes publiques

Selon le Financial Times Global 500, au 31 mars 2021, la plus grande capitalisation boursière était celle d'Apple, à 2 051 milliards de dollars ; Microsoft à 1 778 ; Amazon à 1 558 et Alphabet (Google) à 1 395\$. Le capital cumulé d'Apple est plus important que le PIB espagnol.

Ce phénomène où des personnes privées concurrencent la personne publique n'est pas nouveau : on se souvient de Nicolas Fouquet, que Louis XIV destitua et arrêta en 1661, qui confisqua ses biens. La légende veut que le Roi perçu comme une humiliation la richesse et les soirées organisées par Fouquet, et décida de son arrestation. Les plus fortunés de ce monde ont ainsi toujours concurrencé la puissance publique. Le phénomène actuel est toutefois plus intense : plus de richesses, plus de monnaie en circulation, internet, moyens de transports rapides, économie de marché avec libre-échange globalement respecté. Un monde bien différent de 1661, qui décuple les pouvoirs de ces personnes.

En effet, pour avoir de l'impact de manière conséquente, il faut du pouvoir. Le politique a le pouvoir juridique de légiférer, d'interdire, de changer les règles. C'est un pouvoir immense, mais avec lequel, dans un monde complexe, il doit composer : une de ces décisions peut aboutir au retrait d'une usine employant directement 4 000 ouvriers. Il ne s'agit pas ici d'une raison à l'inaction, mais d'une donnée dont le politique doit tenir compte.

Il est aussi nécessaire de remettre en cause le pouvoir d'impact du politique aujourd'hui et se demander si, par exemple, Éric Dupond-Moretti n'avait pas plus d'impact comme avocat renommé et médiatique que comme un Garde des Sceaux lié au Président ? Un PDG du CAC40 a-t-il aujourd'hui plus de poids qu'un Ministre sachant qu'il peut créer des emplois, changer une politique industrielle d'un secteur, changer concrètement la vie des gens par un nouveau produit (pensons aux laboratoires pour le vaccin contre la COVID19) ? La question peut se poser et diminue le poids du politique par rapport à des banquiers, des avocats, des chefs d'entreprises qui créent un impact matériel et concret pour des millions de gens. Leur impact semble même difficilement contrôlable par la personne publique : il n'a pas su empêcher les vagues de délocalisations des années 2000, ou encore imposer aux GAFAM une taxation honnête. Cela s'améliore néanmoins grâce à l'Europe qui arrive désormais (prenons l'exemple de la directive SMA pour Netflix) à s'imposer face à des personnes privées.

Certains outils des personnes privées ont eu un tel impact qu'il surpasse largement celui de la personne publique. Nombre d'inventions sont effectivement le fruit d'innovations purement privées. Prenons l'exemple, par exemple, du smartphone : Apple a révolutionné nos usages et a eu un impact sur nos vies finalement bien plus durables que le quinquennat de François Hollande. L'Europe est toutefois un moyen, pour la personne publique, d'avoir de nouveau un impact réel : nous nous demanderons néanmoins si l'impact de la France est atténué ou décuplé par cette structure.

2. Le mariage : une élévation ou une diminution de l'impact ?

A. *Le multilatéralisme : un meilleur impact pour les forts, une dilution de l'impact pour les faibles*

Avons-nous plus d'impact seul ou à deux ? On serait tenté de dire qu'associer deux masses rendraient l'objet plus lourd, et donc l'impact plus important. Cela peut être vrai :

l'alliance de l'Allemagne et de l'Empire austro-hongrois lors de la Première Guerre mondiale a suffi pour créer une superpuissance capable de contrer les alliés. Cela peut aussi être matière à débat : la Grande Bretagne est-elle plus ou moins forte avec ou sans l'Union européenne ?

De manière contemporaine, lorsqu'une loi nouvelle remplace une loi ancienne, elle n'impacte pas nécessairement le quotidien de ses concitoyens. Pour l'action publique, l'enjeu est donc de réformer avec impact. Il sera jugé sur l'impact positif quantifiable (emploi, sécurité, environnement etc.) et sera jugé négativement si rien ne change. Une des critiques actuelles adressées à la classe politique est son absence d'impact : selon les critiques communes, le « vrai pouvoir » serait désormais détenu à Bruxelles et par les GAFAM. Vraies ou fausses, ces critiques sont révélatrices du désir d'impact des français.

Ce désir d'impact est légitime car il est un élément de souveraineté : on vote pour mieux vivre, pour plus de sécurité, pour un air plus pur, pour un taux de chômage moins important etc. Si le politique n'a plus d'impact sur les éléments importants pour son peuple, alors ce dernier se détournera des élections pour lesquelles l'intérêt s'éteindra.

Le piège du multilatéralisme est alors tendu : a-t-on encore l'impact que nous octroie l'élection populaire dans une superstructure technocratique ? La réponse ne peut être univoque. L'Allemagne, par un taux de change de l'euro relativement corrélé au mark et des règles budgétaires et monétaires inspiré d'un ordolibéralisme allemand, sort gagnant de la structure européenne. Pour les autres pays, la balance coût-avantage est plus discutable. De même, les accords de libre-échange sont créés par des pays qui ont intérêt, par leur structure économique, à imposer le libre-échange. Il n'est pas certain que ce libre échange soit pour autant bon pour tous les secteurs de toutes les économies mondiales. Par le prix unique du livre et l'exception culturelle, la France fit d'ailleurs entendre sa voix dans le domaine et fit acte de souveraineté.

En somme, il est bon de rendre sa voix plus impactante par le truchement d'une institution lorsque l'on est capable de la dominer dans son fonctionnement. Car les règles de ces institutions sont écrites par les dominants et leur profite généralement en premier lieu. Lorsque l'on ne se trouve pas dans cette position de force, un équilibre coût-avantage peut s'effectuer pour déterminer l'opportunité d'un tel mariage.

B. La souveraineté : un célibat à dose proportionnée

La métaphore avec le mariage a une dose de provocation mais aussi de vérité : nous avons étudié qu'à deux, nous pouvons être plus forts, mais que nous pouvons aussi dissoudre notre individualité dans un collectif dominé par des intérêts contraires aux nôtres.

Face au multilatéralisme (ou la fusion-acquisition), le célibat, acte de souveraineté, pourrait être perçu comme envisageable. Il a plusieurs avantages : la défense de ses propres intérêts, la coopération choisie avec d'autres entités, le gain de temps par rapport aux innombrables négociations que coûtent ces structures emmêlées. Il permet d'avoir un impact précis, souhaité, sans entrave.

Le degré d'impact peut toutefois être limité par sa propre taille. Une fusion-acquisition permet souvent d'acquérir de nouvelles parts de marché et atteindre de nouveaux clients, comme la création de l'Union européenne a permis d'émettre une sanction de 500 millions d'euros à Microsoft pour abus de position dominante en 2004, ou encore d'acter la directive « SMA », imposant aux plateformes comme Netflix un quota d'investissement dans l'industrie cinématographique européenne et une visibilité des œuvres européennes dans son catalogue.

En somme, le célibat est toujours à privilégier de prime abord car il nous laisse entièrement maître de notre destin et donc de l'impact que nous souhaitons avoir. Pour décupler son impact, le mariage peut être intéressant dès lors que l'on s'assure que les avantages dépassent structurellement les inconvénients. Si cette balance coût-avantage est négative, préférons rester seul et rester maître de notre impact et de ses conséquences. Si cette balance est positive et si la nouvelle structure fusionnée correspond à nos attentes et que nous disposons d'un vrai pouvoir sur elle, alors le mariage peut voire doit être envisagé. Cette alliance doit néanmoins se fonder sur la volonté commune d'un impact réel et qui arrive à s'extirper du quotidien pour s'ancrer dans le temps et changer la vie des personnes impactées : l'impact réel, matériel et concret est l'objet de notre dernier développement.

III/ Avoir de l'impact au XXIème siècle : s'extraire d'un quotidien inaudible

1. Les réseaux sociaux, un amplificateur d'impacts réels ou factices

A. Les réseaux sociaux amplifient l'impact

Twitter, Instagram ou Facebook ont pris une importance capitale dans le débat public. Chaque groupe d'intérêts et chaque communauté s'y trouve désormais et mobilise son réseau pour que son point de vue devienne majoritaire et soit en « Top Trend ». Cependant, ils prennent une place importante car ils disposent de relais journalistiques et médiatiques.

Qu'il s'agisse de Cyril Hanouna évoquant sans cesse les « réactions des réseaux sociaux » ou même des émissions politiques plus sérieuses comme « Vous avez la parole » sur France 2, les réactions de ces réseaux sont désormais scrutées et affichées lors des émissions. Il est même demandé aux hommes politiques de rebondir sur certains tweets.

Les réseaux sociaux ont donc un impact grâce à leur reprise par les journalistes, qui y accordent une certaine importance, comme s'ils étaient le pouls de la France. Certes plus pratique qu'un reportage sur le terrain et moins cher que de commander un sondage, ces réseaux sociaux font donc office de « panel représentatif » en lieu et place de ceux de l'IFOP ou d'Harris Interactive. Chaque réaction peut y être exhumée et rapportée sur un plateau de télévision en direct devant des millions de téléspectateurs. Les journalistes légitiment donc les réseaux sociaux et permettent d'amplifier leur impact.

Les militants de toutes causes l'ont bien compris : gagner la bataille des réseaux sociaux, c'est gagner la bataille de l'agenda médiatique et donc des sujets qui seront traités sur les chaînes d'information en continu. Leur impact est donc fort uniquement car il est relayé par des médias traditionnels. Sans ce relais, les hommes politiques ou les entreprises n'y prêteraient pas autant d'attention.

B. Les réseaux sociaux créent l'impact : la crainte de la société du buzz permanent

Les réseaux sociaux amplifient donc l'impact. Mais peuvent-ils vraiment créer une polémique de toute pièce, ou un agenda médiatique propre ? La réponse est malheureusement oui. Prenons le cas « Evian ». Cette marque qui, en 2021, lors du premier jour du ramadan, eut le malheur de faire la promotion d'un produit très controversé : l'eau. Suite à un tweet de promotion de l'eau d'Evian, quelques personnes eurent l'idée de commenter en manifestant leur désapprobation : il s'agirait d'un tweet provocant voire islamophobe pour les musulmans effectuant le ramadan. Nous pourrions ici penser qu'il s'agit

de quelques pisse-froids méritant l'ignorance : cela ne fut pas l'avis d'Evian. Le compte de l'entreprise s'excusa en grande pompe pour ce qui était selon eux un tweet « maladroit », et retira bien évidemment son message.

A cet instant, Twitter venait de créer de toute pièce une polémique : suite à ces attaques et ce retrait, des débats enflammèrent les chaînes d'information en continue jusqu'à provoquer le débat jusqu'au plateau de Cyril Hanouna, toujours friand des polémiques utiles. L'impact est-il puissant ? Le bruit médiatique est a minima présent : Twitter fut en ébullition 24h, le plateau de Pascal Praud évoqua l'affaire quelques instants, celui d'Hanouna de longues minutes, des articles de presse fleurirent et... c'est tout.

Twitter a bien créé de l'impact, mais quel impact ? Que retient-on de cette polémique ? Que retient-on des clashes quotidiens que l'on trouve sur Twitter ? Des slogans que l'on trouve sur Instagram ? Finalement qu'un brouahaha inintelligible qui n'a de temps d'impact que la seconde où nous voyons passer l'information. Un tweet en quelques caractères changera-t-il notre manière de voir le monde, de l'appréhender ? Un post Instagram peut-il être un vecteur de changement, au sens de notre définition de l'impact ? Rien n'est moins sûr. Dans cette société où le clash est roi et où la petite phrase permet de se faire sa place sur les plateaux de télévision, la pensée et l'impact sont noyés dans un bruit permanent, inaudible, qui finit par nous dégoûter de l'arène médiatique et nous en rendre nauséeux. Cet impact est finalement éphémère car répétitif et n'est ancré sur rien sauf sur le commentaire et sur la réaction. Réaction des médias, réaction des sensibles, réaction desdits oppresseurs, réaction desdits opprimés : ces émotions ne constituent pas de l'impact. En somme, l'impact doit être ancré dans du réel et du concret pour être pérenne et réaliser sa destinée : apporter le changement.

2. Une société de l'impact permanent : la nécessité de réfléchir à un impact durable

A. L'impact audible et pérenne doit se fonder l'innovation et l'intérêt social et environnemental

J. A. Schumpeter développe la théorie de la destruction créatrice. La création détruit ce qu'elle remplace. Il adopte une définition claire de l'impact : un changement qui supprime l'ordre établi. Concrètement, l'impact ne doit pas être qu'un outil marketing mais bien une vision, par exemple d'une entreprise sur son activité ou son domaine ; d'un homme politique sur les besoins d'un pays et le renouvellement des institutions.

La transformation de l'objet social de l'entreprise induite par la loi PACTE a par exemple un impact direct et ancré. La loi consacre désormais que le profit n'est pas le seul ultime but de l'entreprise (bien que sans celui-ci, elle disparaisse), mais que les enjeux sociaux et environnementaux sont désormais à prendre en compte au même titre. Cela oblige donc beaucoup d'entreprises à développer une section RSE au sein de leur organisation, qui irriguera toutes les strates de l'organisation et de l'activité. En ce sens, la notation extra-

financière s'est développée. Elle permet une évaluation des entreprises qui se fondent sur les critères évoqués. Les investisseurs peuvent par exemple demander une évaluation de la responsabilité sociale d'une entreprise avec de l'intégrer. Ces critères extra-financiers peuvent prendre la forme d'une contribution à l'amélioration de la santé publique, l'adoption d'un code de conduite, la valorisation professionnelle, la mise en place d'une protection de l'environnement etc. Pour répondre à ce besoin, des agences de notation extra-financière fleurissent, comme par exemple Core Ratings et Eiris au Royaume-Uni, Vigeo et Ethifinance en France, ou KLD aux Etats Unis. Vigeo, par exemple, évalue tous les domaines de la responsabilité sociale, tandis que Ethifinance se concentre sur les PME.

Ces notations peuvent s'effectuer sur la base de documents publics comme les liasses fiscales ou le bilan social, mais aussi des rencontres de terrain avec l'environnement de l'entreprise, tant la direction que les ONG, fournisseurs ou clients. Des « indices éthiques » ont été mis en place en Europe, comme l'ASPI Eurozone (Advanced Sustainable Performance Indice) pour mesurer cela. A noter que sont exclus les entreprises d'alcools, de tabac, d'armement, du nucléaire etc. Les entreprises ont désormais une responsabilité sociale, mesurée par des agences et valorisée par des indices.

Pour poursuivre, nous disions précédemment que l'impact était aussi une recherche individuelle. Chaque salarié et chaque chef d'entreprise doit pouvoir se demander deux choses : comment puis-je créer du profit pour aider mon entreprise à se développer ? Comment mon activité peut-elle avoir un impact plus grand, positif pour le plus grand nombre ? L'impact social et environnemental est désormais codifié dans l'œuvre juridique napoléonienne et s'applique à toutes les entreprises.

Cela fait également écho à la notion de « capitalisme responsable ». Il s'agit de repenser l'impact de ses investissements et de ce qu'on peut leur demander. La rentabilité type « fonds de pension américain » qui a pour objectif la rentabilité court-termiste doit être révolu. L'accumulation de capital sans but précis et obtenu par des procédés qui n'ont qu'un impact négatif sur l'entreprise et son futur est à proscrire. En ce sens, la montée en puissance de l'actionnariat salarié est une méthode intéressante pour garantir un équilibre entre la rentabilité, souhaitée par tous, et la pérennité de l'entreprise, vertueuse pour les salariés et la société. L'impact de nos décisions individuelles peut donc apporter des changements concrets au bien-être de nos salariés, à leurs emplois, leurs salaires etc. Communiquer sur cet impact pour le décupler et le rendre visible est important, et restera gravé dans les mémoires bien plus longtemps qu'une polémique sur l'eau d'Evian mené par quelques illuminés sur Twitter.

B. L'impact politique : changer de paradigme pour avoir de l'impact

Qui, dans l'Histoire de France, a changé le destin de notre pays ? Sans remonter jusqu'au temps des Rois, on peut citer en premier lieu Napoléon, qui mit fin au Directoire pour stabiliser la France par un nouveau régime : l'Empire. Celui-ci permit de grandes conquêtes mais surtout de repousser les ennemis étrangers voulant rétablir la monarchie. Le Général de Gaulle, en instaurant une Vème République inédite à bien des égards, changea de paradigme, ce qui eut un impact dont nous mesurons encore les effets actuellement. Le changement de Constitution semble, évidemment, avoir un impact politique fort. François

Mitterrand, par l'abolition de la peine de mort mais surtout l'intégration plus forte de la France dans l'Union européenne, eut un impact certain et mémorable.

Que retenir pourtant du quinquennat de Nicolas Sarkozy ? La réforme des Universités, l'exonération de cotisations des heures supplémentaires, une timide relance économique, un projet avorté d'Eurobonds, le sauvetage évident des banques : rien de transcendant ni de mémorable. C'est un fait : les réformes économiques ont un impact certain, mais les mesurette comme certaines baisses ou augmentations d'impôts qui ont des impacts bien concrets sur des individus, en ont finalement très peu important sur la destinée d'un pays ou d'une économie. Pourtant, l'économie peut avoir un impact : les réformes de Colbert, de Turgot, le volontarisme économique de la France avec la création de géants comme Airbus ont eu un impact durable : dans les mémoires, dans l'économie mondiale, dans l'innovation etc. Parce que l'on a changé de paradigme, en transgressant l'ordre établi, et en l'espèce celui du respect total de la libre-concurrence et de l'absence de subvention nationale (Airbus est allégrement aidé de toutes sortes par ses pays fondateurs) et créer une entité qui fait déjà date.

Politiquement, gagner une élection n'a aucun impact si le quinquennat aboutit au mandat de François Hollande dont on se souviendra uniquement pour avoir légaliser le mariage homosexuel. Les français souhaitent disposer de dirigeants qui ont de l'impact, et c'est d'ailleurs tout l'objet d'une campagne présidentielle. Pour cela, il faut pouvoir transgresser l'ordre établi et les critiques avec ses propres choix, et oser proposer ce qui n'a jamais été fait auparavant, en cohérence avec la ligne idéologique que l'on juge bonne pour son pays. Proposer les mêmes recettes et la même campagne présidentielle peut suffire, selon le contexte à gagner une élection : elle ne suffira pas à avoir de l'impact et à marquer l'Histoire.

Conclusion

Ainsi, avoir de l'impact, c'est être un agent du changement. C'est sortir de la mode ambiante pour proposer une nouveauté qui bouleversera suffisamment l'ordre établi pour le remodeler profondément. L'impact peut être divers : concret comme l'invention d'une nouvelle technologie révolutionnaire ou palpable comme l'infusion d'idées politiques dans la sphère médiatique, il aboutit nécessairement à un choc, puis un changement.

Chercher à être impactant ne doit alors pas être fin en soi mais reposer sur des éléments tangibles et déterminés pour aboutir, à court moyen ou long terme, à un changement palpable. A ce titre, chacun peut être impactant à chaque moment de sa vie : en changeant son destin social par la réussite d'un concours, en transmettant des valeurs fondamentales à ses enfants, en développant de manière innovante son entreprise etc., sont autant de manières d'avoir de l'impact aujourd'hui. Les réseaux sociaux, à ce titre, peuvent amplifier l'impact que nous avons mais aussi le fabriquer de toutes pièces. Ainsi, il est essentiel de distinguer l'impact pérenne de l'impact éphémère, ce dernier s'apparentant finalement à une musique inaudible dont nous écoutons la mélodie quotidiennement sur certains plateaux de télévision où les émotions et l'indignation priment sur l'impact réel du sujet traité.

Être impactant, c'est donc avoir conscience des failles de l'ordre établi et de vouloir y remédier à son niveau, à son échelle. Être impactant, c'est ne pas avoir peur de ce qu'il en coûte de changer cet état de fait, dès lors que nous sommes animés de la conviction que ce changement est nécessaire et aura un impact certain sur le monde qui l'entoure.

Contact

Notre initiative vous intéresse ? Vous souhaitez obtenir plus d'informations, nous rejoindre, contribuer à nos travaux ? N'hésitez pas à nous contacter.

AimPact

START-UP POLITIQUE ET CITOYENNE À IMPACT AU SERVICE
DE L'ACTION PUBLIQUE

aimpact.tech/contact